

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

2023/097

CONSEILLERS ÉLUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRÉSENTS : 18

SÉANCE EN DATE DU 18 OCTOBRE 2023

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

POINT 11 : PPRT INÉOS :

**1. COMMISSION DE SUIVI DU SITE INÉOS :
REPLACEMENT DU MEMBRE TITULAIRE ET DU MEMBRE SUPPLÉANT DANS
LE COLLÈGE ÉLUS DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET EPCI**

Le conseil municipal,

Après avoir entendu les explications de Mme Pénélope Heymes, conseillère municipale, qui indique :

- que M. le maire siège à présent en qualité de représentant titulaire de M. le Président du conseil départemental de la Moselle au sein de la commission de suivi du site de la société Inéos Polymers Sarralbe et non plus en qualité de maire,
- qu'il convient par conséquent de nommer un nouveau représentant titulaire au sein du collège « élus des collectivités territoriales » à la commission de suivi de site de la société Inéos,
- que la candidature de M. Jean Gérard Hennard est proposée en qualité de délégué titulaire,
- qu'il convient de nommer également le nouveau représentant suppléant à cette commission,
- que la candidature de Mme Zeynep UCMAK est proposée,

Après avoir procédé au vote,

À l'unanimité des voix,

Désigne :

- M. Jean Gérard Hennard, délégué titulaire de la commune de Sarralbe au sein du collège « élus des Collectivités territoriales » de la Commission de suivi du site Inéos Polymers Sarralbe,
- Mme Zeynep UCMAK, délégué suppléante de la commune de Sarralbe au sein du collège « élus des Collectivités territoriales » de la Commission de suivi du site Inéos Polymers Sarralbe.

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en préfecture et de sa publication sur le site internet de la commune de Sarralbe : www.sarralbe.fr le 24 octobre 2023

La secrétaire de séance,
Marie Pierre MOURER



Sarralbe, le 24 octobre 2023
Le Maire,
Pierre-Jean DIDOT

